



137 – Animation d’ateliers en direction des professionnels de l’accueil individuel dans des relais petite enfance (RPE) - Subventions (733 806 euros) et avenants aux conventions pluriannuelles d’objectifs avec cinq associations pour leurs actions dans Paris Centre et les 5^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris soutient la qualité des modes d’accueil individuel notamment au travers d’un réseau de relais petite enfance (RPE), en régie et associatifs, sur l’ensemble du territoire parisien.

L’objet des Relais Petite Enfance est de soutenir la qualité de l’accueil individuel du jeune enfant en accompagnant la professionnalisation des gardes d’enfants (accueil au domicile des parents) et des assistantes maternelles (accueil au domicile des professionnelles).

Ces RPE sont des lieux gratuits d’accueil, d’information et d’accompagnement pour les professionnelles et les enfants qui leurs sont confiés.

Dans le cadre de rencontres collectives, animées par des professionnelles de la petite enfance (notamment des éducateurs et éducatrices de jeunes enfants), les assistantes maternelles et gardes d’enfants peuvent se rencontrer, échanger, bénéficier d’un accompagnement dans leurs pratiques, favorisant leur professionnalisation et la qualité de l’accueil des enfants dont ils/elles ont la garde. Les RPE sont aménagés pour accueillir les jeunes enfants. Ils participent à leur éveil et à leur autonomie, grâce à l’apprentissage progressif de la vie en collectivité autour d’activités ludiques. Ils sont des lieux de référence et des sources d’information précieuses pour les professionnelles et les parents.

Les RPE animés en régie par la Direction des Familles et de la Petite Enfance (dix sites dédiés et une cinquantaine d’antennes dans des structures municipales et partenariales) accueillent chaque semaine des rencontres collectives

principalement pour les assistantes maternelles, et également pour les gardes à domicile sur certains sites.

À Paris, selon les dernières données de la CAF, au titre de l'année 2021, 11 821 foyers étaient bénéficiaires du « Complément de Mode de Garde-garde à domicile » dont deux tiers de familles pour la garde d'au moins un enfant de 0 à 6 ans. Cela représente donc au moins 5 000 professionnel.les gardant des enfants au domicile des parents.

Les assistantes maternelles employées par des particuliers étaient 1 420 au 31 décembre 2023 et proposaient un peu plus de 3 800 places d'accueil au total.

Au total, l'offre d'accueil individuel compte près de 16 000 places d'accueil (places chez les assistant-e-s maternelles et parents employeurs de gardes d'enfants).

Dans ce contexte, pour compléter l'offre et le maillage territorial des RPE en régie, cinq associations animent des RPE et proposent chaque semaine une soixantaine de rencontres collectives à destination principalement des gardes d'enfants, et également sur certains sites des assistantes maternelles, dans 15 arrondissements de Paris :

- L'association **ABC Puériculture** anime le RPE « Le Petit Jardin » situé au 9, rue Aristide Maillol, dans le 15^e arrondissement et le RPE itinérant « Le Petit Bus » dans les 11^e, 12^e, 14^e, 15^e, 16^e, 17^e et 19^e arrondissements.

- L'association **La Maison de l'Enfance** anime un RPE l'après-midi, dans ses locaux situés 7, rue Serge Prokofiev dans le 16^e arrondissement.

- La **Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon** (FOCSS) gère un RPE itinérant qui intervient dans différents sites des 5^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements.

- L'association **Centre d'Action Sociale Protestant dans la région parisienne** (CASP) anime un RPE « La Bulle d'air » dans ses locaux situés au 60, rue Greneta dans le 2^e arrondissement.

- L'association **CRESCENDO** anime un RPE itinérant « Les Rendez-vous des Assistantes Maternelles et Gardes d'enfants » à Paris centre et dans les 9^e, 10^e, 12^e, 15^e, 16^e et 17^e arrondissements.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de signer avec ces associations, un

avenant à la convention d'objectifs pluriannuelle pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnelles de l'accueil individuel dans le cadre de ces relais petite enfance - RPE et de leur attribuer, au titre de l'exercice 2024, une subvention d'un montant global de 733.806 euros compte tenu de l'affectation des excédents cumulés (143.872 euros) au budget prévisionnel 2024, selon la répartition suivante :

- Association « ABC Puériculture » : 187 997 euros (RPE « Le Petit Jardin » : 75 021 euros et RPE « Le Petit Bus » : 112 976 euros) ;

- Centre d'Action Sociale Protestant dans la région parisienne : 54 772 euros, compte tenu de l'affectation des excédents cumulés (4 753euros) au budget prévisionnel 2024 ;

- Association Crescendo : 60 103 euros, compte tenu de l'affectation des excédents cumulés (41 480 euros) au budget prévisionnel 2024 ;

- Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon : 389.746 euros, compte tenu de l'affectation des excédents cumulés (66 827euros) au budget prévisionnel 2024 ;

- Association La Maison de l'Enfance : 41 188 euros, compte tenu de l'affectation des excédents (30 812euros) au budget prévisionnel 2024.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris